

## DENEIGEANT LIQUIDE

Version : 02.2018

# DEVERGLACANT VEGETAL ET ANTIGEL POUR CIRCUIT

### PROPRIETES

Liquide déneigeant déverglaçant à action immédiate.  
Faible conductivité : utilisable sur les matériels électriques.  
Développé pour remplacer les antigels classiques à base de mono-propylène glycol et mono-éthylène glycol. Sans risque de corrosion.  
Sans pictogramme de danger.  
Respecte l'homme et l'environnement.

### CARACTERISTIQUES

- Aspect ----- liquide limpide légèrement visqueux
- Couleur----- incolore
- Densité ----- 1,18 +/- 0,02
- pH----- 7,5 +/- 1,0
- Sa conductivité été mesurée lors de son développement. Elle est de 3900µS/cm.

### UTILISATIONS

Déneigeant déverglaçant végétal.



### UTILISATEURS

A utiliser par les professionnels.

### MODE D'EMPLOI

S'utilise par pulvérisation ou arrosage.

#### Action préventive :

Appliquer le produit uniformément sur les surfaces dès que la température approche de 0°C.

#### Action curative :

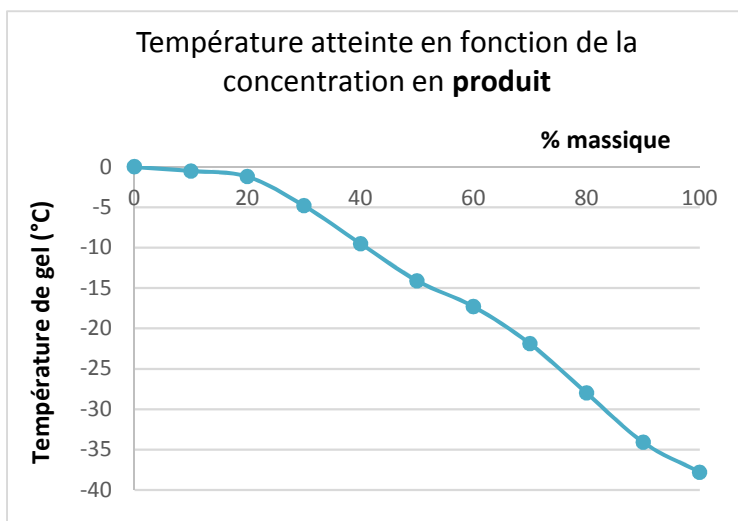
Tout d'abord, éliminer les surépaisseurs de neige ou de verglas pour optimiser l'efficacité et réduire la consommation **du produit**.

Pulvériser ensuite jusqu'à élimination du verglas.

Laisser agir afin de favoriser le décollement de la couche de verglas du sol.

Le dégagement avec une pelle ou un balai est facilité.

Un essai préalable avant utilisation est nécessaire.



### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans des locaux frais et bien ventilés, à l'abri du gel et des sources de chaleur.  
Consulter la fiche de données de sécurité sur simple demande.

### CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

[IPC.SAS - 10 quai malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 Tél.: 02.98.43.45.44](mailto:IPC.SAS - 10 quai malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 Tél.: 02.98.43.45.44)

Conformité à la Législation : produit réservé à un usage professionnel.

*Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*